



Observatoire Économique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil des Ministres d'AFRISTAT a tenu sa 29^{ème} session ordinaire, le 27 mars 2019 à Niamey, sous la présidence de M. Félix MOLOUA, Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération de la République Centrafricaine.

Ont pris part aux travaux, les représentants des Etats membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Équatoriale, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo

Ont également pris part aux travaux, les représentants de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Les travaux du Conseil ont porté sur les questions relatives à la gestion courante de l'organisation, à la mise en œuvre du plan d'action 2018, ainsi que sur les décisions de sa 28^{ème} session tenue à Brazzaville en avril 2018.

Le Conseil a exprimé sa satisfaction à la Direction générale pour les résultats obtenus de la mise en œuvre du Plan d'action 2018, malgré les difficultés de trésorerie, liées au retard des versements des contributions de certains Etats membres. Il a en outre adressé ses vifs remerciements aux partenaires techniques et financiers d'AFRISTAT, pour l'assistance qu'ils apportent au développement de la statistique dans les Etats membres.

Poursuivant ses délibérations, le Conseil a examiné la situation des contributions aux Fonds AFRISTAT. Il a invité les Etats membres en retard à prendre en toute diligence les dispositions requises pour s'acquitter du reliquat de leurs contributions au plus tard le 31 décembre 2019 et doter AFRISTAT des moyens lui permettant d'assurer sa mission de renforcement des capacités statistiques des Etats membres dans de bonnes conditions.

Concernant le Fonds AFRISTAT 2016-2025, le Conseil des Ministres a pris des mesures afin d'accélérer la reconstitution dudit Fonds. Il a félicité les Etats qui ont entièrement libéré leur contribution et a demandé à ceux qui sont en retard de leurs versements à payer au moins 40% de leur contribution avant le 31 décembre 2019 afin de permettre à l'Observatoire d'atteindre les objectifs fixés pour l'horizon 2025. A cet effet, il a instruit la Direction générale de poursuivre les actions de sensibilisation auprès des autorités compétentes des Etats membres pour la mobilisation des ressources.

Le Conseil s'est aussi réjoui des réactions positives des Banques centrales et de la Commission de la CEMAC pour contribuer au Fonds AFRISTAT.

Enfin, le Conseil des Ministres a nommé M. Paul-Henri NGUEMA MEYE, de nationalité gabonaise, au poste de Directeur Général d'AFRISTAT, pour un mandat de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2020.

Pour terminer, les membres du Conseil des Ministres ont exprimé leur profonde gratitude aux autorités de la République du Niger pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui leur ont été réservés pendant leur séjour à Niamey.

Fait à Niamey, le 27 mars 2019

Pour le Conseil des Ministres,

M. Félix MOLOUA,

Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération
de la République Centrafricaine